

que la *Trans Canada Pipe Lines* en fournira des copies à la F.P.C.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Les documents déposés par le ministre comprendront-ils les deux lettres des 15 et 19 septembre, dont la F.P.C. a demandé des copies?

**L'hon. M. Pepin:** Si nous n'incluons pas ces deux lettres, nous ne déposerions pas toute la correspondance.

## LE PÉTROLE

### LES OBJECTIFS D'EXPORTATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. George Hees (Northumberland):** Ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le gouvernement étudiera-t-il la possibilité de rétablir, dans le cadre de la politique pétrolière du Canada, des objectifs visant la production aux fins d'exportation, sachant combien des objectifs de ce genre ont réussi à augmenter la production et les exportations de pétrole lorsqu'on les a établis la première fois?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Les journaux ont récemment fait mention du travail considérable qui se fait à l'endroit de nos exportations vers les États-Unis. On en annoncera les résultats en temps opportun.

## LA NAVIGATION

### QUESTION DE SÉCURITÉ EN MER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Je désire poser une question au ministre des Transports au sujet de la réunion tenue, à ce que je crois comprendre, à l'aéroport de Dorval hier entre les fonctionnaires de son ministère et les représentants qui concernent la navigation, l'armement des navires et les questions de sécurité en mer. Le ministère ayant dit que des changements technologiques pourraient réduire le nombre d'hommes requis à bord des navires pour satisfaire aux exigences de la sécurité, le ministre peut-il nous faire connaître les résultats de cette réunion et nous dire quelles dispositions seront prises au sujet de l'armement?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Non, je ne pourrais vous donner des renseignements utiles car depuis la tenue de cette réunion j'ai été retenu au comité des transports par une mesure législative que la

Chambre lui avait déferée. Je vais m'informer et tenterai de me mettre en mesure de vous répondre bientôt.

## L'AGRICULTURE

### LES ORDINATEURS ET LE PAIEMENT DES SUBVENTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. A. Olson (Medicine-Hat):** J'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. On ne cesse de se plaindre du retard subi par le paiement des subventions à la crème et, récemment, des subventions à la betterave à sucre, et qui tiendrait à des ordinateurs défectueux. Or, le ministre a-t-il songé à y remédier afin que les paiements ne soient pas toujours retardés?

**L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture):** En ce qui concerne les subventions à la crème, nous essayons d'améliorer la façon de procéder et j'espère qu'on pourra envoyer les chèques plus souvent que tous les trois mois, comme c'est le cas actuellement. Le paiement des subventions pour la récolte de betterave à sucre de 1965 est actuellement à l'étude. On a changé la méthode de calcul des prix internationaux du sucre à Londres, sur laquelle se fondaient nos paiements. Nous espérons pouvoir envoyer ces paiements d'ici deux ou trois semaines. Nous songeons à perfectionner les services d'ordinateurs et nous espérons que les versements mentionnés se feront plus promptement.

**M. Olson:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Je ne parle pas seulement du retard des subventions à la crème. Certains chèques retardent actuellement de six mois. Je demanderai au ministre si son ministère songe à changer le système d'informatique, afin qu'on puisse effectuer plus rapidement les paiements dont j'ai parlé.

**L'hon. M. Greene:** Monsieur l'Orateur, d'après mes renseignements, les seuls paiements qui retardent de plus de trois mois après la livraison sont ceux pour lesquels, soit par inadvertance soit par malentendu, les dirigeants de fabriques n'ont pas remis les déclarations à temps à l'Office de stabilisation des prix.

Vous admettez qu'il s'agit d'un nouveau programme et les fabriques ont peut-être besoin d'aide et de conseils. A cette fin, nous avons tâché d'envoyer des représentants de l'Office aux fabriques en retard afin de les aider à dresser leurs dossiers. D'après moi, il ne s'agit que de roder le nouveau programme; la plupart des difficultés devraient disparaître d'ici le 1<sup>er</sup> janvier.